



Trappes, le 18 mars 2015 – 07 :00 CET

LE GROUPE EGIDE CONFIRME SON ELEGIBILTE AU PEA-PME

Le Groupe Egide confirme son éligibilité au dispositif PEA PME. Cette éligibilité est conforme au décret n° 2014-238 du 4 mars 2014, précisant les conditions d'appréciation des critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME et leur mode de calcul, pris pour l'application de l'article 70 de la loi de finances pour 2014 du 29 décembre 2013.

Les actions EGIDE continuent en conséquence d'être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui, pour mémoire, bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

La mise en place du PEA-PME vise à favoriser l'investissement de l'épargne nationale en actions et soutenir le financement des PME et ETI.

A propos d'Egide

Egide est un groupe d'envergure internationale, spécialisé dans la fabrication de boîtiers hermétiques pour composants électroniques sensibles. Il intervient sur des marchés de pointe à fortes barrières technologiques dans tous les univers critiques (Spatial, Défense, Sécurité, Aéronautique, Télécommunications, Energies, Médical...). Seul acteur global dédié, Egide est présent industriellement en France et aux Etats-Unis.

EGIDE est coté sur Euronext Paris™- Compartiment C
ISIN : **FR0000072373** – Reuters : **EGID.PA** – Bloomberg : **GID**



Retrouvez toute l'information sur Egide : www.egide.fr

Contacts

EGIDE – Direction Financière - Philippe Lussiez - +33 1 30 68 81 00 - plussiez@egide.fr
FIN'EXTENSO – Relations Presse - Isabelle Aprile - +33 1 39 97 61 22 – i.aprile@finextenso.fr